



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet
Bureau des affaires générales

Références : SS

Affaire suivie par Sandrine STOESSEL
04 50 33 61 13
pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Anncyy, le lundi 23 septembre 2013

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à messieurs les sous-préfets)

Circulaire

Objet : Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives le mercredi 25 septembre 2013.

P.J. : Message du président de la République.

Par décret du 31 mars 2003, le président de la République a instauré une «Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives», pour permettre à la nation toute entière de leur exprimer sa reconnaissance pour leur courage et leur dévouement à la patrie lors des événements d'Algérie. Cette journée nationale est fixée au 25 septembre 2013.

La cérémonie organisée à cette occasion au niveau départemental se déroulera le **mercredi 25 septembre à 17 h 30 au mémorial des victimes d'Afrique du Nord à Bonneville.**

Vous avez toute latitude pour organiser, au niveau de votre commune, la manifestation que vous jugerez utile, à condition que celle-ci soit, dans sa forme, adaptée au contexte local et je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le message du président de la République à lire à cette occasion.

Je vous rappelle enfin, comme pour toute journée nationale, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises ce mercredi 25 septembre 2013 et qu'il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème nationale.

Pour le préfet,
la directrice de cabinet



Anne Coste de Champeron

**MESSAGE DE KADER ARIF,
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE LA DEFENSE,
CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS
A L'OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE
AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORMATIONS SUPPLETIVES
25 SEPTEMBRE 2013**

Aujourd'hui, en cette journée nationale, la France honore solennellement les Harkis et autres membres des formations supplétives pour avoir servi la République durant la guerre d'Algérie.

De 1954 à 1962, années tragiques au cours desquelles la France et l'Algérie étaient déchirées, vous vous êtes illustrés avec courage et dévouement aux côtés de l'armée française.

Vous étiez, pour la majorité des civils, armés par notre pays pour assurer la sécurité de points stratégiques, de villages ou de zones parfois plus étendues mais aussi participer à des opérations militaires.

Malgré les terribles épreuves que vous avez, vous-même et vos familles, affrontées, vous êtes restés indéfectiblement loyaux à la France qui, il y a plus de cinquante ans, abandonnait ses soldats.

Vous méritez le respect de chacun d'entre nous, la profonde gratitude, la reconnaissance et la solidarité de la patrie.

Depuis la loi du 11 juin 1994 promulguée par François Mitterrand, la France reconnaît les sacrifices consentis et vous rend hommage. Depuis 2001, ce jour du 25 septembre est consacré à la reconnaissance qui vous est due. En 2012, le Président de la République a souligné combien la France se grandissait en reconnaissant ses fautes.

Toutefois, il faut encore poursuivre les actions liées à cette reconnaissance.

C'est pourquoi j'ai engagé avec vous et les associations qui vous représentent un véritable dialogue pour améliorer la situation sociale et économique des familles d'anciens supplétifs, pour renforcer la solidarité nationale à votre égard et pour construire ensemble une mémoire collective apaisée.

Aujourd'hui c'est un rendez-vous avec la mémoire de notre Pays, avec notre République, mémoire dont les harkis ne doivent plus être les oubliés. Les témoins ne sont pas éternels, le travail de mémoire doit l'être.

Kader Arif.